



Club d'Affaires Franco-Allemand de Provence

Mission Bavière

« Les déchets transformés en énergie – opportunités d'affaires en Bavière »

17 & 18 mai 17

Avec le soutien financier de :



Date limite d'inscription
le vendredi 31 mars
2017

En partenariat avec :



CAFAP

Christine JOBERT, Directrice

04 42 21 29 55

christine.jobert@cafap.fr

Le CAFAP, en partenariat avec ses partenaires les pôles et clusters Capénergies, Éa éco-entreprises et Trimatec organisent une mission en Allemagne, en Bavière.

| La Bavière

Avec un produit intérieur brut de 549,19 milliards d'euros, la Bavière devance 21 des 28 états membres de l'UE. La performance économique de 43 092 euros par habitant est également nettement supérieure à la moyenne allemande et européenne (2015).

En tant que marché mondialement actif, la Bavière abrite non seulement des acteurs mondiaux tels qu'Adidas, Allianz, Audi, BMW, MTU Aero Engines, MAN et Siemens, mais aussi une forte proportion de PME dans l'industrie, le commerce et les services.

C'est pour cette raison que les investisseurs y trouvent un large choix de fournisseurs compétitifs, de clients et partenaires de coopération potentiels.

La Bavière est exceptionnellement bien positionnée dans de nombreux domaines :

- La Bavière est en pole position nationale et internationale dans presque toutes les nouvelles technologies
- La Bavière est la première région touristique d'Allemagne
- Les deux centres de salons professionnels de Munich et Nuremberg ont une grande importance internationale
- La Bavière offre une infrastructure optimale dans les domaines du transport, de la télécommunication et de l'énergie
- Les apprentissages de haut niveau, la formation continue, la promotion intensive de la recherche et des technologies ont contribué à ce que la Bavière obtienne les meilleures valeurs par rapport aux autres pays du monde entier tout en investissant trois pour cent du produit intérieur brut dans la recherche et le développement.

De plus, la Bavière est la porte d'entrée vers le marché allemand !

Les opportunités pour les TPE-PME

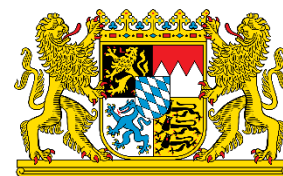
Avec 266 000 employés travaillant dans 11 000 entreprises générant dans l'ensemble 70 milliards d'euros de chiffre d'affaires, l'économie circulaire est un secteur économique porteur en Allemagne.

Depuis l'interdiction de mise en décharge d'ordures ménagères mise en place en 2005, l'Allemagne occupe dans le contexte européen le rôle de précurseur en termes de recyclage et de revalorisation des déchets.

Il existera aussi à l'avenir de nombreuses opportunités de marché dans le domaine du « **Waste to Energy** » pour les entreprises nationales et internationales.

Le potentiel du marché concerne la hausse de la capacité des incinérateurs de déchets, l'agrandissement des installations pour la décomposition anaérobie des déchets organiques, la méthanisation et le recyclage des boues d'épuration en vue de la récupération de phosphore.

Un accord de partenariat et de coopération existe depuis 1996 entre la Bavière et la région (Provence-Alpes-Côte-d'Azur) qui devrait aussi se concrétiser dans le secteur de l'environnement. Le Club d'Affaires Franco-Allemand de Provence (CAFAP) en coopération avec les pôles et clusters régionaux Capenergies, éa éco-entreprises, Trimatec et le cluster de l'environnement en Bavière et avec le soutien de la CCI Munich et Haute Bavière vous offrent la possibilité de rencontrer des représentants d'entreprises bavarois travaillant dans le secteur des déchets et notamment autour de la thématique « Waste to Energy »



Freistaat Bayern

Notre offre : Mission découverte de la Bavière les 17 & 18 mai 2017

Les 17 & 18 mai 2017, le CAFAP organise en partenariat avec les pôles et clusters **Capénergies**, **Éa éco-entreprises** et **Trimatec** un déplacement en Bavière pour rencontrer des chefs d'entreprise locaux.

Bénéficiez de :

- RDV B to B avec des entreprises locales
- Conférences thématiques
- Rencontres avec des institutionnels et centres de recherche
- La visite de sociétés et de sites

TOTAL : 220 €

Ce montant comprend, pour 1 personne :

- Un atelier préparatoire (une matinée) sur l'Allemagne, notamment les aspects interculturels (à prévoir 1 mois avant la date de la mission – lieu pressenti : le Technopôle de l'Arbois à Aix-en-Provence)
- La possibilité de se présenter sous forme de pitch de 5 minutes lors de la mission
- La mise en relation avec des entreprises bavaroises
- Le service d'interprètes pour les interventions, B2B et les visites du 18 mai
- Le petit déjeuner de bienvenue et le déjeuner du 17 mars à la CCI de Munich
- Le transport en bus pour les visites du 18 mars
- Frais pour une nuit d'hôtel (du 18 au 19 mai) – **pré-réservation faite à l'hôtel Motel One Ostbahnhof**

Ce montant ne comprend pas :

- Votre billet d'avion A/R (Marseille-Munich) – **sur la base des vols suivants : aller 17/05 : LH départ Marseille 6h15 – arrivée Munich 7h50, retour 18/05 LH départ Munich 19h15 – arrivée Marseille : 20h50**
- Le transfert d'aéroport – centre-ville et retour
- Les frais du dîner du 17 mai et du déjeuner du 18 mai

Programme – service de traduction assuré pour les 2 jours

Jour 1 – 17 mai 2017 : Vol Marseille – Munich et journée de conférence et B2B

Départ de l'aéroport de Marseille à 6h45 – arrivée à l'aéroport de Munich à 7h50

Transfert de l'aéroport de Munich à la CCI de Munich/Haute Bavière au centre-ville

10:00 Enregistrement et café d'accueil

10:30 Mots de bienvenue par :

- Alexander Lau, chef de service Europe et EEN de la CCI Munich/Haute-Bavière
- Jean-Claude Brunet, consul général de France à Munich
- Martin Grossmann, ministère de l'économie et des médias, de l'énergie et de technologie de Bavière (l'accord cadre PACA-Bavière)

11:15 Présentations des pôles de compétitivité présents (pitch de 5 min)

11:35 Présentation des sociétés françaises et bavaroises (pitch de 5 min)

12:30 Déjeuner

13:30 Marché et perspectives des techniques de l'environnement et du traitement des déchets en Provence

- Pôle de compétitivité Trimatec

14:00 La valorisation de boues d'épuration – un procédé nouvelle génération

- Jean-Marc Van de Kerhove, Cleef System

14:30 La fermentation par voie humide – traitement innovant des déchets biologiques

- Claudia Wackerbauer, Wackerbauer Maschinenbau GmbH

15:00 WastERGY® : La technologie de fermentation innovante pour les municipalités et les industries

- Eric Priller, Rehau Energy Solutions GmbH

15:30 De Buhmann à Burner - Déchets comme source d'énergie « renouvelable » ?

- Dr. Thomas König, regroupement communal pour le traitement des déchets, Etablissement d'intérêt général de droit public des régions Fürstentfeldbruck et Dachau

16:00 Pause-café

16:30 Echanges bilatéraux et B2B

17:30 Fin de la manifestation

19:00 : Possibilité d'un dîner commun dans le **Hofbräuhaus**, restaurant typiquement bavarois

Jour 2 – 18 mai 2017 : Visite des services en charge de la gestion énergétique de la ville de Rosenheim (à 1h de Munich) et retour à Marseille

9:00 Départ de l'hôtel en bus

10:00 Arrivée : Accueil et Visite des différentes installations équipées de procédés innovateurs

12:00 Déjeuner à la cantine de l'entreprise

13:00 Présentations thématiques suivies de Questions - Réponses

- Efficacité énergétique
- Incinération de déchets
- Systèmes de cogénération
- Energies Renouvelables (gazéification du bois, biométhane...)

15:30 Petite visite de la ville

16 30 Départ de Rosenheim et transfert à l'aéroport - vol vers Marseille à 19h15 – arrivée à 20h50.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Date limite d'inscription le vendredi 31 mars 2017

Prénom et Nom du Participant :

Fonction :

Raison Sociale :N° SIRET.....

Adresse :

Code postal :Ville :

Tél :Portable :

Email :

Je souhaite que le CAFAP s'occupe de réserver les billets d'avion Oui Non

Conditions de règlement / Contacts

Merci de remplir un bulletin d'inscription par participant et de le renvoyer accompagné d'un chèque représentant 100 % du montant des engagements souscrits à **l'ordre du CAFAP** par courrier à l'adresse :

CAFAP - 19 Rue du Cancel - 13100 Aix-en-Provence

Conditions d'annulation – Le CAFAP se réserve le droit d'annuler cette mission pour toutes raisons légitimes et en cas de force majeure. La responsabilité se résumerait alors à la restitution des sommes perçues. Pour toute annulation ou modification imputable à l'entreprise participante et sauf cas de force majeure, le CAFAP facturera l'intégralité des coûts déjà engagés.

Date, signature, précédées de la mention « lu et approuvé »

Cachet de l'entreprise